



Paris, le 30 mars 2016

GT Plates-formes : retour vers le futur !!!

Un an après le GT centre de contact du 26 mars 2015, les organisations syndicales étaient à nouveau convoquées vendredi dernier à un Groupe de Travail dont l'ordre du jour était les plates-formes de la DGFIP. Force est de constater que la DG reste sur le même niveau de dialogue social de façade et ne répond à aucune de nos demandes.

Les documents de travail communiqués par la Mission Stratégie et Relations aux Publics (SRP) se limitaient au seul sujet des Centres de Contact (CdC). Les Centres Prélèvements Services (CPS), les Centres Impôt Services (CIS), les centres d'encaissement, le Service de Retraite de l'État (SRE), les plates-formes Toscane et les Centres de Services Communs des SPL ne font-ils pas partie des plates-formes DGFIP ?

Cette réunion s'inscrit dans un calendrier non stabilisé et incohérent. En effet, la mise en place de la retenue à la source impactera nécessairement et violemment tous ces services. Une première réunion d'information relative à la mise en œuvre de ce choix politique est programmée le 1^{er} avril 2016. Au-delà, c'est donc l'organisation de la chaîne de travail dans le domaine des particuliers, partie intégrante de l'évolution dite « dynamique de la maison DGFIP », qui est renvoyée à une présentation globale du projet à l'automne 2016.

La mission SRP exclue quant à elle toute prise en compte de cette pseudo-réforme dans les débats de ce GT qui se voulait de concertation, alors que les organisations syndicales demandaient a minima le gel des CDC.

La mission SRP en a même oublié d'accuser réception des demandes formulées antérieurement à ce GT : bilan qualitatif, études d'impact sur l'ensemble de la chaîne de travail, des structures de la gestion des particuliers, affectations, régime indemnitaire. Ces demandes étaient destinées à permettre un débat plus approfondi en séance. Ces restitutions, pourtant centrales, auraient dû être effectuées bien en amont de la création des CdC.

Là encore, notre administration fait preuve de légèreté, d'incohérence dans sa démarche. À vouloir colmater les brèches dans la précipitation, elle en oublie la réflexion et une vision globale du sujet.

Ce manque de transparence assumé par l'administration démontre l'absence de volonté de notre administration de communiquer vers les OS et donc vers les agents de la DGFIP sur le sujet et a contrario, son souhait de poursuivre à grands pas le démantèlement de la DGFIP.

L'administration s'est contentée de renvoyer l'ensemble des questions des organisations syndicales à des GT spécifiques, interdisant ainsi tout débat global sur la question des CdC et autres structures. Concernant les Centres de Contact, la mission SRP a affirmé qu'il se ne s'agissait plus d'une expérimentation, ni non plus d'un déploiement, mais de structures définitives implantées dans les directions locales.

Les OS ont dénoncé les dysfonctionnements majeurs auxquels les agents sont confrontés comme l'exonération de TH des personnes âgées, la disparition de 32 000 courriels lors du passage de GAIA à e-contact, le passage de témoin entre la DGFIP et la CAF suite à la suppression de la PPE et la mise en œuvre de la prime d'activité. La DGFIP, une fois de plus, laisse supporter les conséquences d'un manque d'anticipation sur les agents.

Les syndicats ont alerté la Direction Générale sur une campagne IR 2016 à risque pour l'ensemble des personnels de la DGFIP.

Face à une DGFIP sourde aux attentes des représentants des personnels dans le cadre d'une concertation réelle Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et F.O.-DGFIP n'ont pas eu d'autre choix que de quitter la séance non sans avoir rappelé les difficultés et les attentes des agents de ces structures.

Face à la méthode éprouvée par ce gouvernement et la DGFIP de passage en force sans volonté de concertation, construisons un véritable rapport de force.

**Montrons notre détermination contre la casse de la DGFIP,
des droits et garanties des salarié-es du privé et du public**